

# le Courrier Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

**N° 9 - novembre 2022**



**N° SPECIAL**

# 25 NOVEMBRE

**Journée internationale  
pour l'élimination de la violence  
à l'égard des femmes**

*Sois le genre de femme qui,  
quand tes pieds frôlent le sol  
chaque matin,  
le diable se ditse :  
"EH merde, elle est debout !"*

- Agenda
- Actualité
- Dossier spécial



# • Edito

« **Une femme qui n'a pas peur des hommes leur fait peur** » *Simone de Beauvoir*

2022 n'est pas une année plus glorieuse que les autres années en matière de violences faites aux femmes.

Elle a vu l'arme de guerre, le viol, utilisé en Ukraine, comme dans des tas de pays en guerre depuis de nombreuses années.

Elle a vu la liberté des Afghanes bafouée une fois de plus par des hommes ignorants.

Elle a vu de jeunes femmes iraniennes mourir pour avoir enlevé leur voile et revendiquer la liberté de disposer de leur corps, de leur vie, de leur être, ce que les féministes iraniennes appellent : l'apartheid de genre. « Femme, vie, liberté », tel est leur slogan en révolte contre le pouvoir des mollahs.

Elle a vu du harcèlement digital et de rue en Corée du Sud, où les lois ne sont pas appliquées, faute de réaction des autorités judiciaires et policières.

Elle a vu de multiples révélations d'agissements sexistes et sexuels dans les médias, la politique, le monde du spectacle, le sport, l'Eglise catholique.

Elle a vu 108 féminicides en France depuis le début de l'année, dont 6 dans la région lyonnaise.

Elle a sans doute vu des milliers de femmes victimes de blagues graveleuses, de propos injurieux, de coups, de harcèlement de rue, de précarité dans le travail, sous-payées dans des métiers féminisés.

Il est temps au 21<sup>e</sup> siècle d'abolir le patriarcat, système de domination qui engendre capitalisme, racisme, colonialisme, destruction de la planète.

L'égalité femmes – hommes dans notre société est loin d'être acquise.

Et qu'en est-il dans nos syndicats ?

En tant que syndiqué-e CGT, nous nous devons de contribuer à cette transformation sociale.

Nous devons faire vivre le respect mutuel et l'égalité dans toutes nos structures syndicales, pour être en accord avec les valeurs que nous défendons.

Il est indispensable de nous former sur cette thématique pour mieux l'appréhender et agir contre les violences, mais aussi pour nous interroger et nous remettre en question sur nos comportements respectifs.

Les femmes dénoncent les violences qui leur sont faites et se défendent de cette oppression. Mais l'égalité est l'affaire de toutes et tous. Plus nous comprendrons ce qui agit dans les violences sexistes et sexuelles, plus nous aurons des chances de voir ce monde changer.

« **Elève tes mots, pas ta voix. C'est la pluie qui fait grandir les fleurs, pas le tonnerre.** »

Djalâl ad-Dîn Rûmi, poète persan du 13<sup>e</sup> siècle

**Sandrine GAMMOUDI SAUZEAT**

**Membre de la CE de l'UD**

**Animatrice du Collectif Femmes - Mixité Tous des Lyonnaises**

## SOMMAIRE

PAGE 2 :	<b>L'Édito</b>
PAGE 3 :	<b>Agenda - Les chiffres</b>
PAGE 4 à 5 :	<b>Le continuum féminicide</b>
PAGE 6 :	<b>Violentomètre</b>
PAGE 7 :	<b>Parole à ...</b>
PAGE 8 à 10 :	<b>Féministe à la CGT</b>
PAGE 11 :	<b>Actualité</b>
PAGE 12 :	<b>Mémoire</b>

## LA CGT SUR LA TOILE

**Site de l'UD CGT 69** <https://ud69.reference-syndicale.fr/>

**Site du CR CGT AURA** <https://www.cgt-aura.org/>

**Site de la CGT** <https://www.cgt.fr/>

**Site de la NVO** <https://nvo.fr/>

 Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

**Le COURRIER DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon  
215 cours Lafayette 69006 Lyon Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : [ud69@cgt.fr](mailto:ud69@cgt.fr)  
Directeur de publication : Jacky ABADA - Rédactrice en Chef : Sandrine GAMMOUDI SAUZEAT  
Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69  
n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

# • Agenda

## MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

### RASSEMBLEMENT & MANIFESTATION A L'APPEL DU COLLECTIF DROITS DES FEMMES DU RHÔNE RDV PLACE BELLECOUR VENEZ EN VIOLET !

- ☀ 14H HAPPENING DES FEMMES EN BLANC PAR FILACTIONS
- ☀ PRISES DE PAROLES
- ☀ 15H DEPART DE LA MANIFESTATION

Filactions, Impact, Nous Toutes Rhône, Planning Familial 69, Femmes Solidaires, Collectif Me Too Lyon, Viffil, LDH69, Solidaires, UD CGT 69 Tous des Lyonnaises, FSU69, PG 69, UCL/FRAP, NPA, Ensemble, PCF du Rhône, PS du Rhône, EELV Lyon



COLLECTIF DROITS DES FEMMES 69

# • Les chiffres

## Smic (source [service-public.fr](https://service-public.fr)) (déduction des cotisations salariales)

Smic	Montant brut	Montant net
Smic horaire	10,85 €	8,58 €
Smic mensuel	1 645,58 €	1 302,64 €
Smic annuel	19 747,00 €	15 631,75 €

## Taux d'inflation (source INSEE)

2017	2018	2019	2021	05/2022	06/2022	07/2022	08/2022	10/2022
1%	1,8%	1,1%	1,6%	5,2%	5,4%	6,1%	5,8%	6,2%

# • Dossier

# Le continuum féminicide



*Le 25 novembre est la journée pour l'élimination des violences à l'égard des femmes. Dénoncer ces violences, lutter contre elles, est ce que nous faisons, nous féministes syndicalistes. Cette journée est un temps pour faire front commun tous.tes ensemble contre ces violences.*

*Faire front, lutter, c'est aussi comprendre ces violences, comprendre pourquoi, à travers le monde aucune société humaine n'échappe à cette violence à l'égard des femmes.*

*L'ouvrage « Féminicides : une histoire mondiale » sous la direction de Christelle Taraud, paru aux Editions la Découverte, ajoute une pierre importante à cette compréhension en utilisant le concept de continuum féminicide.*

*Christelle Taraud est historienne spécialiste de l'histoire des femmes, du genre et des sexualités en contexte colonial. Cet ouvrage regroupe des chercheur.ses à travers le monde afin d'avoir une lecture globale des enjeux et que le monde majoritaire, comme elle l'explique, puisse s'exprimer sur ce qu'il vit et comment il le vit.*

*Cet article est un résumé d'entretiens qu'a donné Christelle Taraud depuis août 2022 dans le cadre de la sortie de cet ouvrage.*

*C'est finalement assez simple... mais il a fallu tout le travail des chercheur.es et des féministes pour le faire émerger. Le continuum féminicide est la compréhension et la mise en évidence que les violences faites aux femmes sont un tout, une continuité. Que les actes sont tous liés les uns aux autres.*

*Il n'y a pas d'un côté des actes pas très graves comme la règle grammaticale qui voudrait que le masculin « l'emporte sur le féminin » et de l'autre des actes très graves comme le meurtre, qui n'auraient rien à voir avec les premiers.*

*Non, tout cela fait partie d'un seul et même continuum. Ce concept de continuum féminicide est là pour rendre compréhensible que le meurtre de femmes, parce que femmes, est la dernière étape d'une série d'actes anti-femmes de la naissance à la mort. Et que tous ces actes sont liés les uns aux autres.*

*Frapper une femme, tuer une femme, ce n'est pas seulement la frapper, ce n'est pas seulement la tuer. Il s'agit d'actes qui sont préparés par des habitudes, des imaginaires, des habitus qui construisent une délégitimation des femmes, une domestication, une chosification. C'est ainsi que l'on peut dire que le féminicide est, individuellement et collectivement, un crime de propriétaire.*

*Les femmes sont considérées comme des extensions : de leurs compagnons, de leur groupe social, de leur groupe national... Les femmes se sont fait « tondre » en France*

au moment de la Libération. Aujourd'hui, en France et ailleurs, elles se font assassiner pour avoir « trahi » ou « déshonoré » le groupe, elles se font tuer parce qu'elles veulent quitter leur conjoint...

La mise en place des régimes de force dès le néolithique avec la domestication du vivant voit se déployer le patriarcat. Cette violence originelle qui prend la femme comme terrain et objet de conquête n'est que le début d'une conquête qui continuera avec l'esclavage, la colonisation, les guerres de destructions massives, les génocides, la prédation de la nature.

Il s'agit bien de la construction d'un système d'écrasement des femmes comme individu et comme groupe. L'écrasement des femmes est intimement lié au développement de l'espèce humaine. Il est donc très difficile pour nous humain.es de nous en extraire. Nous avons incorporé ces rapports de dominations, c'est-à-dire que nous faisons corps avec elles. Notre esprit et nos corps d'hommes et de femmes sont construits générations après générations pétris par ces rapports d'écrasements.

Mais de la même manière que nos sociétés humaines ont construit cet écrasement et se sont construites avec cet écrasement des femmes, avec cet écrasement du vivant, nous pouvons collectivement faire le choix de ne plus le faire.



En tant que syndicalistes, nous voulons ajouter que s'il faut d'abord avoir la connaissance et la compréhension de son malheur pour commencer à se révolter, il faut aussi comprendre que face à notre volonté de mettre en place un monde sans écrasement ni des femmes, ni du vivant, ni de rien, s'oppose un certain nombre de forces qui ont comme volonté de perpétuer ce monde d'écrasement à leurs propres profits.

Notre lutte est donc à la fois la lutte contre notre propre capacité d'écrasement et contre les forces qui s'opposent à cette transformation radicale.



### Référence audio :

<https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/tuer-les-femmes-une-histoire-mondiale-1-2>

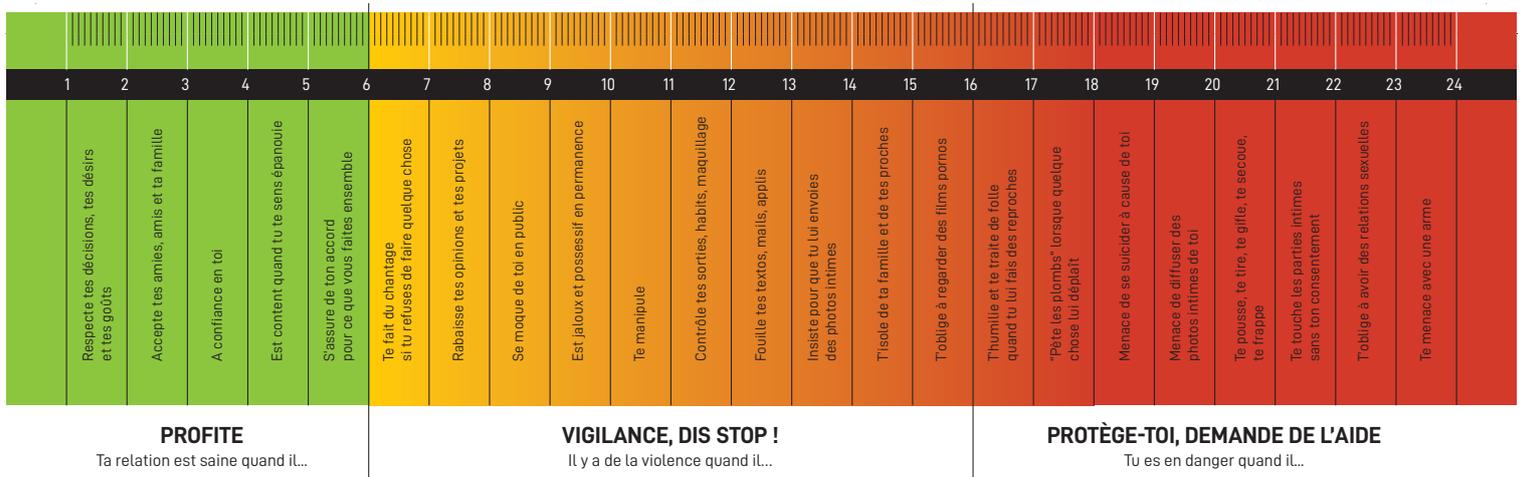
<https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/tuer-les-femmes-une-histoire-mondiale-2-2>

<https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/invitee-christelle-taraud-raconte-lhistoire-des-feminicides-pour-faire-changer-nos-societes-96208799.html>

# A quand un... **VIOLENTOMÈTRE** destiné aux **AUTEURS** de

## **violences faites aux jeunes femmes ?**

A la rentrée, tous les lycéennes et lycéens de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont reçu ce **violentomètre** :



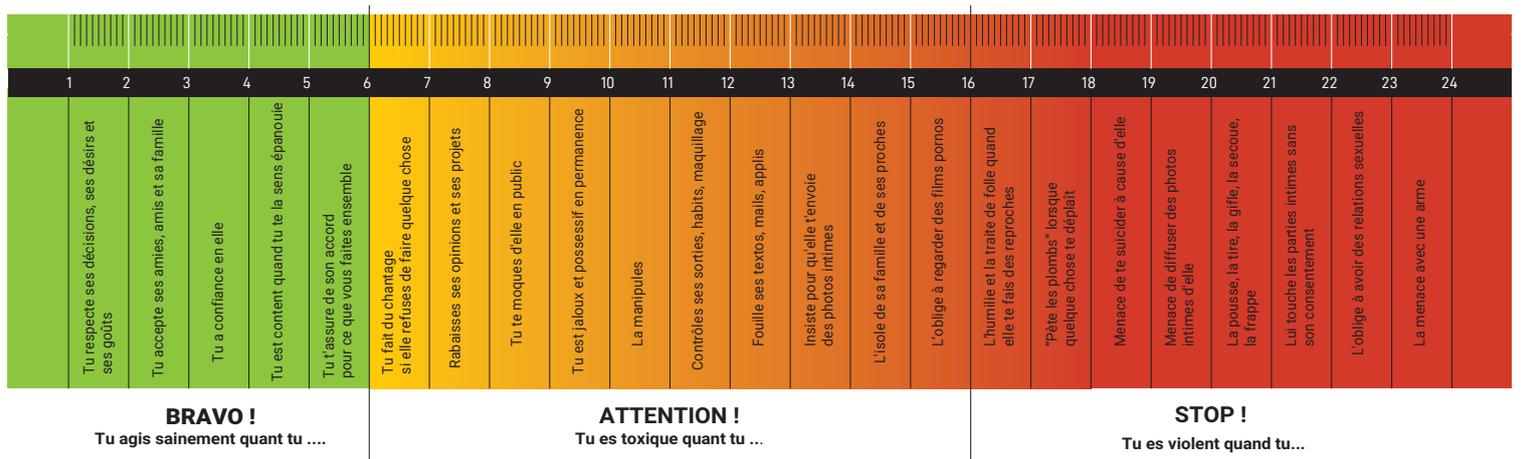
Il s'agit d'une règle graduée de 1 à 24 permettant aux jeunes filles de mesurer si leur relation amoureuse est saine (niveaux 1 à 6), toxique (6 à 16) ou dangereuse (16 à 24).

Si cette initiative destinée à sensibiliser les jeunes sur les violences faites aux femmes relève d'une bonne intention. On peut déplorer que les conseils donnés soient seulement en direction des victimes. Comme toujours, c'est à celles qui portent déjà la charge mentale dans le couple qu'on demande de décortiquer les comportements des hommes !

Encore une fois, dans une société qui peine à donner aux femmes toute leur place, dans laquelle elles doivent surveiller leurs attitudes en public de crainte d'être mal jugées, c'est à elles qu'incombent la responsabilité d'être ou de ne pas être violentées ! C'est pourquoi, les hommes doivent aussi se remettre en cause et prendre conscience que certains de leurs comportements sont totalement inappropriés voire interdits !

S'il faut déconstruire les stéréotypes dans la tête des filles, il faut aussi le faire chez les garçons, les mettre face à leurs responsabilités et nommer leurs actes.

Pour ce faire, il est urgent de mettre entre leurs mains ce **violentomètre** :



# • Parole à ...

## Questionnaire égalité professionnelle - sexisme : Les femmes qui exercent des « métiers d'homme »

*Sur les 20 à 30 dernières années, on a pu assister à une féminisation de certains métiers. Dans le cadre de son groupe de travail sur l'égalité professionnelle et la lutte contre le sexisme, le collectif Tous des Lyonnaises a recueilli la perception de leur travail de ces femmes qui occupent des métiers traditionnellement classés comme des métiers d'homme. Emilie travaille dans une entreprise de l'énergie*

**○Le Courrier Départemental :** Quel est ton diplôme et dans quelle spécialité technique ?

► **Emilie :** Je suis ingénieure en mécanique énergétique - à l'école, nous étions 13 filles sur 90 et dans mon option automatisme j'étais la seule fille sur 8.

**○Le Courrier Départemental :** Quel est ton âge ?

► **Emilie :** 43 ans. J'ai été embauchée en 2011 avec 5 ans d'expérience.

**○Le Courrier Départemental :** Quelle est ton évolution de carrière, ton parcours professionnel ?

► **Emilie :** J'ai fait un premier poste de formatrice automatisme et actuellement je suis ingénieure fiabilité de la maintenance.

**○Le Courrier Départemental :** Penses-tu que ton savoir-faire et ton expérience sont reconnus ?

► **Emilie :** Ça dépend par qui. Au niveau de ma hiérarchie oui, pas forcément au niveau de certains collègues hommes, pas des anciens mais des plus jeunes - c'est étonnant !

**○Le Courrier Départemental :** Comment qualifierais-tu ton rapport à la hiérarchie ?

► **Emilie :** Pas de problème au niveau de la hiérarchie contrairement à ce que je pensais. En montant dans la hiérarchie, je rencontre moins de problème.

**○Le Courrier Départemental :** As-tu déjà eu l'impression d'être moins bien considérée parce que tu es une femme ?

► **Emilie :** Oui, à travers cette réflexion de la part d'un collègue : « de toute façon tu n'y connais rien », alors que j'avais raison sur une question technique. Il s'en est rendu compte par la suite mais ne l'a jamais reconnu.

*Mais aussi dans mon ancienne entreprise, avec le chef : il reprenait mes solutions techniques retranscrites sous forme de courrier. Chacun lui envoyait ses analyses, mais moi je n'avais jamais de retour. Donc, dans un courrier, j'ai féminisé le commentaire (je me suis penchée sur la problématique au lieu de l'analyse démontre que). Le N+2, destinataire final, m'avait répondu directement « merci Emilie pour ton analyse », sans repasser par mon chef direct.*

*Parfois, lorsque tu avances un argument, ta proposition n'est pas entendue, pas prise en compte. A l'inverse, tu peux être confrontée à des comportements assimilables à de la rétention d'information.*

*Une autre fois une réflexion de la part de quelqu'un qui est appelé à prendre du grade : « Unetelle aurait dû être rétrogradée parce qu'elle désirait un enfant ». Du coup j'ai répondu que c'était interdit par la loi. C'était à table, les autres n'ont rien dit, j'étais la seule femme.*

*Je ne vous cache pas par ailleurs, que dans certains collectifs, tu es confrontée au véritable mitraillage de blagues sexistes. C'est juste infernal !*

# Féministe la CGT ?



**AVERTISSEMENT : « Les personnages et les situations de ce récit sont purement fictifs, mais malheureusement toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que délibérément réelle. »**

**Voici deux récits de vies, celui d'Agathe et celui de Catherine, militantes CGT.**

**Agathe 38 ans, militante CGT depuis 10 ans.**

*Elue dans son CSE, elle a attendu que ses enfants grandissent (11 et 9 ans) pour se mettre sur la liste du syndicat, pour être plus disponible pour les réunions.*

*Le matin, elle accompagne le plus petit à l'école, la plus grande va seule au collège. Le soir, elle s'est arrangée avec une voisine qui les récupère le temps qu'elle arrive. Cela lui permet de sortir plus tard le soir de son syndicat ou de son travail, puisqu'elle est en poste 2 jours par semaine. Ces jours-là elle essaie de faire le maximum pour ne pas faire peser sur ses collègues de la compta, ses heures de mandat.*

*Bien sûr, elle a préparé les repas la veille ou le week-end et congelé. Le soir, il n'y a plus qu'à sortir les plats.*

*Elle a anticipé les visites médicales des enfants pour le*

*sport, les vaccinations, les lunettes, les soins dentaires. Par contre, elle se demande bien quand elle pourra se caser un rendez-vous chez la gynéco... Il faut appeler 6 mois avant et les rendez-vous le soir sont très demandés...et très pris. Peut-être un jour de RTT ?*

*Déjà que la prochaine RTT, elle ne pourra ni aller au ciné avec une copine ni lire un bouquin sur le féminisme. Elle a un document important à lire pour le prochain CSE et doit rédiger aussi, en tant que trésorière, le rapport financier du syndicat pour le prochain congrès.*

*Faut pas qu'elle se rate cette fois. Des camarades, Gérard et Jean-Louis, lui ont déjà fait remarquer lors de la dernière AG, qu'elle n'avait pas tout dit dans le rapport d'introduction. Elle avait les boules, elle qui y avait passé son dimanche après-midi. En plus, pas facile de se faire entendre avec eux en réunion. Elle a beau être une grande gueule, parfois, elle n'arrive pas à faire entendre son point de vue. D'ailleurs, une autre camarade lui a rapporté que ces deux-là avaient dit à son propos : « Si tu parles plus fort qu'elle, elle fait ce qu'on lui dit. Faut pas hésiter à hausser le ton. ».*

Son mari ? Il bosse dans une grosse boîte comme cadre. Il n'a pas le temps, il est très occupé par son travail et ses responsabilités. Et puis, le seul jour où il sort plus tôt, le mercredi, c'est pour aller s'entraîner au foot, faut bien qu'il se détende.

Mais il la soutient...

## **Catherine** 53 ans. Militante CGT depuis 25 ans.

Elle est secrétaire de son syndicat depuis que le camarade Maurice est parti à la retraite l'an dernier. Elle a des responsabilités fédérales et se rend à Montreuil tous les 15 jours. Heureusement, ses enfants sont grands, 20, 17 et 15 ans.



Elle a accepté ce mandat fédéral quand elle a divorcé et que la garde alternée s'est mise en place. Du coup, elle monte à la fédé la semaine où les enfants sont chez leur père.

Il lui faut quand même être bien disponible les semaines où ils sont chez elle. Ils et elle ont besoin d'être écouté-e-s sur leurs études, leurs copains, leurs amours, leurs frustrations, leurs révoltes.

Cette semaine-là, elle prévoit d'être plus tôt à la maison pour être avec eux et profiter du repas ensemble. Elle ne répond donc pas immédiatement aux SMS, aux appels de ses camarades à qui cela arrivent de l'appeler le soir, surtout lorsqu'il y a une action dans sa boîte. Certains on du mal à le comprendre vu le nombre de messages.

Elle doit prévoir d'aller à la réunion parents-profs pour celui qui est en seconde, au salon de l'Etudiant pour celui qui passe son Bac et assurer la conduite supervisée pour l'aînée qui passe son permis. Avec son ex-mari, ils ont continué à assumer ce qui concernait leurs enfants

ensemble, mais il a refait sa vie depuis 1 an.

Refaire sa vie, tiens, une chose à laquelle elle pense de temps en temps, entre deux réunions, deux trains, deux documents à lire. Avec qui ?

Elle n'a pas trop le temps alors à part dans le syndicat...

Sûrement pas avec ce gros lourdingue d'Olivier de la fédé. Quand elle lui a dit qu'elle divorçait, il lui a répondu « tu vas être à nouveau sur le marché alors ? ». Depuis, il lui fait régulièrement des réflexions sur ses tenues vestimentaires. Elle prend soin de faire attention à ses vêtements quand elle va à la fédé et elle se garde bien de se retrouver seule avec lui.

En plus, il aime bien lever le coude et quand il est éméché, il est encore plus graveleux. C'est connu mais, c'est un bon camarade avec les hommes. Il a des responsabilités nationales depuis 15 ans. Parfois, un gars lui demande d'arrêter mais ça ne marche pas à tous les coups.

Sylvie, une militante fédérale, a même confié à Catherine qu'elle avait peur d'aller seule en réunion avec lui.

Catherine a alors proposé au bureau fédéral de mettre en place en place un groupe Femmes-Mixité à la fédération.

Olivier a demandé « Pourquoi faire ? »

Alors oui, ces deux récits sont un concentré d'expériences vécues par les unes et les autres, de propos rapportés ou entendus dans le milieu syndical comme dans tant d'autres. Eh non, tous les hommes ne se comportent pas de cette manière !

Des camarades militants partagent leurs tâches domestiques et éducatives avec leurs compagnes, mais toutes les femmes militantes n'ont pas cette chance et ont encore trop souvent une charge mentale plus importante. Deux tiers des tâches ménagères restent effectuées par les femmes.

La prise de responsabilité reste aussi une difficulté pour beaucoup d'entre elles. **Dans le livre « Féministe, la CGT ? »\*, paru en 2019, à la question : « pour quelles raison n'avez-vous pas pris de responsabilités syndicales ? », des femmes répondaient :**

- **Je n'ai pas assez de temps à consacrer pour faire les choses correctement et acquérir suffisamment de compétences pour me sentir légitime dans cette tâche.**
- **Mon mari est dans le même syndicat et c'est toujours à lui qu'on propose les responsabilités...**

**Les femmes sont inexistantes, surtout si elles ont des enfants.**

- **Femme qui élève seule ses 3 enfants plus le boulot ! Je fais comment ?**
- **Les collègues qui ont des responsabilités veulent les garder et c'est réservé à un groupe restreint proche des responsables syndicaux.**

Dans le dernier rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes de la CGT, on note 39% de femmes syndiquées à la CGT pour 48,3% de femmes salariées et non salariées. Parmi elles, elles sont 44% à effectuer des formations syndicales pour 28% il y a 10 ans. Cela confirme une volonté de s'impliquer dans les structures syndicales. Si la parité est à 50% au Bureau Confédéral et à la Commission Exécutive Confédérale, elles ne sont plus que 22 femmes secrétaires générales d'UD sur 96 en 2021, baisse continue depuis 7 ans, 5 secrétaires sur les 14 comités régionaux et 8 secrétaires générales sur 33 fédérations.

(pour plus d'éléments, voir le site égalité pro - rapport de situation comparée).

Alors pour que ces deux récits de vie fassent partie des vieux souvenirs, il nous faut gagner l'égalité, pour que les femmes aient toute leur place dans notre organisation et qu'elles n'aient plus à subir quelque violence que ce soit.

La cellule de veille lors de la présentation de son bilan au CCN le 30 août 2022, a indiqué qu'elle avait été saisie officiellement 35 fois en 5 ans pour des violences sexistes et sexuelles au sein de notre organisation. En 2022, il y a eu 9 signalements. Quatre femmes victimes ont été radiées/exclues ou « déconfédéralisées ».

**En ce qui concerne les agresseurs, aucune radiation.**

Il est plus que temps que notre organisation se dote d'une procédure claire en cas de situations de violences sexistes ou sexuelles à l'encontre de femmes syndiquées. C'est pour cela que la cellule de veille a soumis au CCN un projet de cadre commun d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT.

« L'objet ... est donc d'offrir un cadre commun de réaction et d'intervention aux organisations du CCN, afin de parvenir

ensemble à faire progresser des rapports militants fondés sur la confiance et le respect mutuel entre les femmes et les hommes qui composent l'organisation. (...) Patriarcat, capitalisme et racisme : ces systèmes de domination se construisent, se structurent, interagissent et se renforcent les uns les autres sur la base d'une diversité d'expressions, de comportements et de mécanismes. Tout cela vise à maintenir les situations d'exploitation en fomentant la division entre celles et ceux qui les subissent. »

Comme il l'a été mentionné dans la présentation du bilan, face aux violences sexistes et sexuelles dans la CGT, « la question n'est pas de rendre la justice, ni de faire intervenir les règlements judiciaires dans nos règles de fonctionnements internes, mais de garantir des relations militantes équilibrées.

**Notre fonctionnement interne ne dépend pas des institutions judiciaires, il dépend de nos valeurs. »**

**Il appartient à nous toutes et tous de faire vivre ces valeurs auxquelles nous sommes attachées et que nous défendons tous les jours sur nos lieux de travail.**

\* Féministe, la CGT ? - S.Binet, M. Dumas, R. Silvera - Les Editions de l'Atelier - 2019- p167 et 168



# • Actualité

## Le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale (PLFSS)

Le PLFSS 2023, adopté en conseil des ministres le 26 septembre, a été soumis au vote du Conseil d'Administration de la CNAF le 4 octobre, date anniversaire de l'ordonnance portant l'organisation de la Sécurité Sociale.

Drôle de cadeau pour un anniversaire cher à la CGT, car ce PLFSS manque singulièrement d'ambition et **continue de s'inscrire dans une logique comptable de « maîtrise des dépenses » au lieu de partir des besoins des populations en matière de protection sociale.**

Pour la branche **maladie**, il prévoit près de **2Mds€ d'économie** et un nouveau transfert à hauteur de 150 M€ des dépenses de la Sécurité sociale vers les complémentaires. Soit de **nouveaux déremboursements** de la Sécurité sociale, qui ne pourront qu'aggraver les inégalités en matière de santé.

Ce projet ne répond pas véritablement à un certain nombre d'enjeux cruciaux comme la multiplication des départs des personnels de santé et les déserts médicaux. Une revalorisation massive de la rémunération des professionnels de santé est nécessaire, et les mesures du Ségur de la santé sont loin du compte. La lutte contre les déserts médicaux doit s'inscrire dans une politique globale d'aménagement du territoire qui s'opposerait à la disparition des services publics aujourd'hui dans tous les territoires.

La CGT a redemandé que la branche **Accident du Travail et Maladies Professionnelles** concentre tous ses efforts sur la lutte contre la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles, que les **excédents actuels** soient affectés à la **prévention** et l'amélioration de la **prise en charge consacrés**.

Elle a réaffirmé son opposition à la 5ème branche actuelle, intégralement financée par l'impôt. Le droit à **l'autonomie doit relever de la branche maladie** de la Sécurité sociale. Les 3.000 postes créés représentent moins d'un demi-poste par EHPAD, bien loin des 50.000 annoncés par le Président de la République !

Ce projet ne comporte **aucune disposition concernant les retraites**. La CGT s'oppose à tout nouveau recul de l'âge de la retraite. Elle demande la retraite à 60 ans, la rupture avec la dégradation du taux de remplacement des retraites et l'indexation des pensions sur les salaires.

Des **points positifs** pour la branche **Famille**, la revalorisation de 50% de l'Allocation de Soutien Familial et l'extension de la prestation Complément Mode de Garde jusqu'aux 12 ans des enfants pour les familles monoparentales. Mais pour la CGT, accueillir un nouveau public ne nécessite pas seulement la création et le financement d'une nouvelle prestation.

Les familles employant des assistantes maternelles vont pouvoir bénéficier de la baisse du reste à charge au même niveau que l'accueil collectif. De là à parler de la première étape d'un service public de la petite enfance est un peu prématuré. Pour la CGT cette avancée pour les familles devrait s'accompagner d'une amélioration de la qualité de l'accueil individuel en exigeant plus de formation et de qualification des assistantes maternelles, d'une formation spécifique et des moyens matériels pour l'accueil des 6-12 ans, d'une amélioration de leurs rémunérations et de leurs conditions de travail.

Cela passe inévitablement par un service public qui transformerait en profondeur leurs statuts en leur donnant la possibilité d'être salarié.e.s d'une collectivité locale par exemple.

Toujours opposée au subventionnement des emplois directs au moyen de crédits d'impôts par les particuliers, la CGT souhaite une transformation moderne et progressiste de ce mode d'accueil comme le revendiquent les assistantes maternelles elles-mêmes. Cette transformation souhaitée n'est pas présente dans ce PLFSS et les conclusions du comité de filière mis en place par le gouvernement n'y répondent pas non plus.

Pourquoi attendre 2025 pour la mise en place de cette réforme qui est censée être la première pierre d'un service public ? A cette allure l'édifice n'est pas près de voir le jour.

La politique familiale doit s'adapter aux changements de la société et la CGT approuve la possibilité à chacun des parents de bénéficier du Complément Mode de Garde en cas de garde alternée comme elle le revendique pour d'autres prestations. À condition qu'il s'agisse bien de l'obtention d'un droit nouveau et pas d'une division de la prestation initiale. Ce modèle favorise l'engagement et la prise de responsabilité des deux parents et évite des sujets trop souvent conflictuels.

Cependant, pour la branche famille, il y a une **véritable escroquerie** dans ce PLFSS qui **consiste à transférer 2 milliards d'excédents à la branche maladie pour financer le congé maternité post-natal**. L'idée qui consiste à **comparer le congé maternité post natal au congé paternité est une absurdité sans nom**, changement philosophique dangereux et rétrograde. Le congé maternité relève du soin et pas uniquement de l'accueil de l'enfant. Si le gouvernement veut vraiment agir sur les conditions de l'accueil de l'enfant, la CGT a des propositions, comme par exemple un véritable congé parental bien rémunéré.

Enfin, ce PLFSS comporte **très peu de mesures concernant le financement**.

Pour répondre aux défis auxquels est confronté notre Sécurité Sociale, cette question du financement est pourtant essentielle.

La CGT réaffirme que la Sécurité Sociale doit être financée par des cotisations sociales, part socialisée du salaire. Le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité Sociale montre que l'importante amélioration de sa situation financière tient d'abord au dynamisme de la masse salariale. **Pour répondre aux besoins de protection sociale, il faut d'abord augmenter les salaires et l'emploi.**

Le rapport de la Commission des comptes estime que le total des exonérations s'élèvera à 78,9 Mds€ en 2022. Il faut inverser cette logique, revenir sur le financement croissant de la Sécurité Sociale par la TVA, ainsi que sur la politique de promotion de primes défiscalisées et désocialisées, qui ne créent aucun droit à protection sociale.

Pour répondre aux enjeux, il est vital de **doter la Sécurité Sociale d'effectifs suffisants et bien rémunérés**. Cela implique de rompre avec la casse de l'emploi que connaît la Sécurité sociale depuis de nombreuses années !

### Vote au CA de la CNAF :

Contre CGT - CFE/CGC - FO : 7 voix

Pour CFTC : 2 voix

Prise d'acte CFDT - UNAFF - 3PQ- UPP - MEDEF - FNAE - CPME : 25 voix

Le CA de la CNAF a émis un avis défavorable sur le PLFSS 2023

# ● Mémoire

## Intervention au rassemblement pacifiste de Lyon, le 11 novembre 2022, au nom de la CGT du Rhône et de l'Institut d'Histoire Social CGT du Rhône.

*Notre rassemblement pacifiste, ce 11 novembre 2022, a lieu dans un contexte de guerre en Europe.*

*Je veux tout d'abord rendre un hommage aux quatre martyrs de Filery, fusillés pour l'exemple le 20 avril 1915. Il s'agit de François FONTENAUD, Félix BAUDY, Antoine MORANGE et Jean-Henri PRESBOT. Ces trois derniers, travailleurs dans la région lyonnaise, ont été désignés par leurs chefs parce que membres de la CGT.*

*Je veux aussi réaffirmer notre exigence de réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple.*

*Partout dans le monde, les conflits ravagent des pays entiers, tuent et blessent des millions de personnes et en plongent autant dans la pauvreté, l'insécurité et le désarroi.*

*Au cœur de l'Europe - en Ukraine - ou sur bien d'autres continents - au Yémen, en Syrie, au Mali, en Palestine, en Afghanistan etc... - la liste des conflits qui durent depuis des années est longue.*

*En juin dernier, lors de l'inauguration du salon international de défense et de sécurité terrestre et aéroterrestre, Emmanuel MACRON a prononcé un discours très inquiétant, discours axé autour de « Nous entrons dans une économie de guerre. »*

*Une des premières conséquences de cette situation est l'augmentation partout dans le monde des dépenses militaires.*

*En 2021, 2013 milliards de dollars y ont été consacrés dans le monde. La France a dépensé 100 milliards d'euros en 15 ans pour renouveler son arsenal militaire nucléaire. Ces milliards de dollars et d'euros auraient pu être dédiés aux services publics de santé, d'éducation, des transports...*

*Le préambule de la constitution de l'Organisation Internationale du Travail (l'OIT) stipule dès 1919 « qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la justice sociale ».*

*Consacrer ces milliards d'euros et de dollars pour la justice sociale serait plus utile pour la Paix.*

*Il faut rappeler l'article 26 de la Charte des Nations Unies et agir pour qu'elle devienne réalité, cet article appelle « à favoriser l'établissement et le maintien de la Paix et de la sécurité internationale en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du Monde ».*

*Avec la Russie et la Chine ciblées comme ennemies par l'OTAN et le retour de la France dans le commandement intégré de celle-ci, le risque est grand de voir notre pays engagé dans un conflit dont les conséquences ne sont pas imaginables.*

*Il est urgent de remettre à l'ordre du jour le combat pour la Paix dans le monde. Celui-ci n'est aujourd'hui, malheureusement, que le fait d'un petit nombre de militants et militantes.*

*Arriver à mobiliser en masse est possible comme cela a été possible par exemple dans les années 1950 avec l'appel de Stockholm (300 000 signatures de l'appel dans le département du Rhône) ou dans les années 1980 avec l'Appel des Cents.*

**Les syndicats, dont la CGT, ont toute leur place dans ce combat avec les organisations et associations qui luttent pour la Paix. Il s'agit de construire le rapport des forces nécessaires pour le désarmement nucléaire, pour un monde de Paix et de progrès social.**

